

Boîtier de commande BG02 et BG02 E

Appareil permettant de commander de tout les appareils de ventilation confort



0	Explication des symboles	2
1	Utilisation conforme aux prescriptions	2
2	Responsabilité et garantie	3
3	Consignes de sécurité	3
4	Comment fonctionne la ventilation confort HomeVent® ?	3
5	Composants du système importants	4
6	Utiliser sa ventilation confort de manière optimale	5
7	Descriptif de la commande BG02 et BG02 E	6
8	Caractéristiques techniques	6
9	Consignes de mise en service	7

0 | Explication des symboles

	Ordre d'action	Indique que vous devez effectuer une action.
	Remarque	Donne ici des informations importantes.
	Consignes de sécurité	Avertit d'un risque pour les personnes.
	Consignes de prudence	Avertit d'un risque pour les machines et les installations.
	Renvoi	Renvoie à d'autres passages dans le document ou à des documents externes.

1 | Utilisation conforme aux prescriptions

- L'organe de commande standard BG02 et BG02 E est conçu pour la commande de tout les appareils de ventilation confort HomeVent®.
 - L'organe de commande standard BG02 et BG02 E ne doit être raccordé et utilisé qu'avec les appareils de ventilation confort ou le dispositif de raccordement à un système de gestion électronique LSA Hoval.
 - L'organe de commande standard BG02 et BG02 E HomeVent® ne doit être utilisé que dans les limites d'application prédéfinies.
 - L'installation comme la mise en service doivent être effectuées par un ouvrier qualifié, formé par la Sté Hoval.
 - L'organe de commande standard BG02 et BG02 E doit être installé dans une pièce de référence.
 - Il faut respecter les prescriptions, les règles et les directives existantes pour l'installation, l'exploitation, les travaux de maintenance et de service ainsi que pour l'élimination de l'appareil.
- L'appareil de ventilation confort ne doit être employé qu'à des fins d'utilisation auxquelles il convient en raison de sa constitution et être validé par Hoval. Tout autre utilisation n'est pas admissible.

Responsabilité

- Les utilisations possibles de l'appareil de ventilation confort HomeVent® sont mentionnées au chapitre 1 « Utilisation conforme aux prescriptions ». Toute autre utilisation est considérée comme non conforme et peut provoquer des dommages aux personnes ou à l'appareil de ventilation confort. Le fabricant ne peut en porter la responsabilité.
- Le fabricant exclut toute responsabilité pour :
 - le non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation et de maintenance figurant dans ces instructions d'utilisation,
 - la réalisation sur l'appareil de travaux qui ne sont pas mentionnés dans ces instructions d'utilisation et qui n'ont pas été autorisés explicitement par le fabricant,
 - le montage de pièces de rechange (filtres compris) qui n'ont pas été fournis par le fabricant,
 - l'usure normale.
- Sont valables les conditions de vente de la Sté Hoval. Voir
 - www.hoval.ch
 - www.hoval.com

3 | Consignes de sécurité

**En cas de danger!**

Mettre l'appareil hors service et couper le courant.

**En cas d'air neuf chargé de substances dangereuses!**

Mettre l'appareil hors service pour la durée du danger et effectuer éventuellement un nettoyage.

**En cas d'incendie!**

Mettre l'appareil hors service.

4 | Comment fonctionne la ventilation confort HomeVent® ?

La solution en maison individuelle.

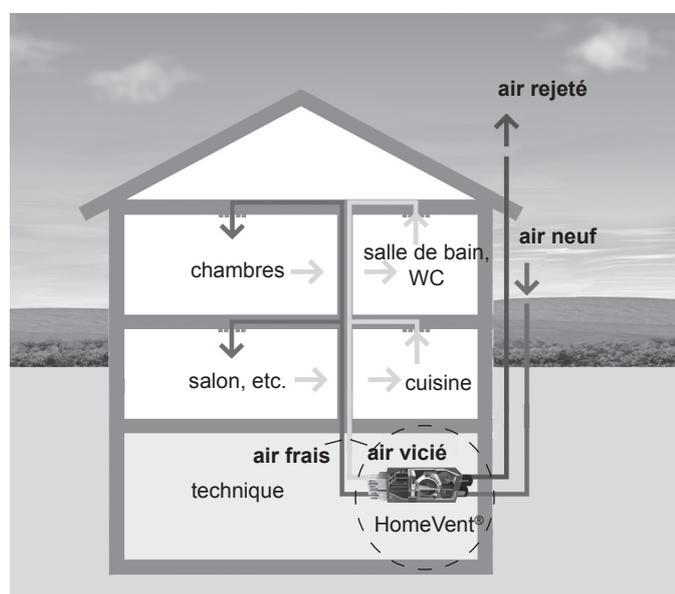


Fig. 1: installation de ventilation confort

L'installation HomeVent® aspire l'air vicié de vos pièces et répand de l'air frais dans votre maison. L'échangeur de chaleur rotatif transmet l'énergie calorifique de manière contrôlée de l'air vicié à l'air frais affluant. De la chaleur précieuse peut ainsi être récupérée alors qu'elle serait perdue en ouvrant les fenêtres. Au besoin, l'installation HomeVent® récupère également l'humidité contenue dans l'air vicié. Ainsi, de l'air frais, préchauffé et éventuellement humide, se répand en quantité souhaitée dans la pièce. L'air frais exempt de pollen et de poussière circule à travers la maison dans les chambres et les autres pièces d'habitation avant d'être évacué par la cuisine et les locaux sanitaires. Le conduit d'air rejeté évacue l'air vicié et les éventuelles odeurs directement à l'extérieur.

**Attention**

Utilisez votre appareil de ventilation confort HomeVent® en vous aidant uniquement des instructions d'utilisation fournies avec la commande afin de garantir un fonctionnement sûr et sans défaut.

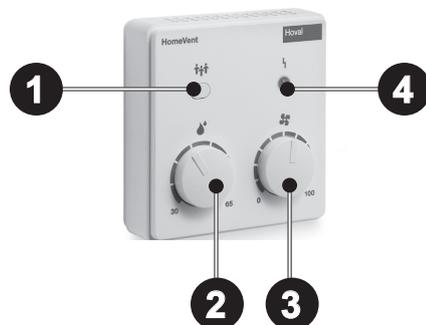


Fig. 2: commande BG02/ BG02 E

1 Touche « Party »

Le débit d'air est augmenté durant 3 heures en appuyant sur la touche « Party » pendant 2 secondes. L'installation retourne ensuite dans le mode d'exploitation réglé. Le témoin de fonctionnement (LED) **4** clignote en vert quand la fonction « Party » est activée. Il est possible de réinitialiser prématurément la fonction « Party » en appuyant à nouveau sur la touche « Party » pendant 2 secondes.

2 Bouton rotatif humidité de l'air

La valeur de consigne pour l'humidité de l'air est réglée ici.
Valeur indicative 45 % à 55 %

3 Bouton rotatif débit d'air

Le débit d'air souhaité (aération de base) est réglé ici :
0.....appareil de ventilation confort à l'arrêt
10..100.....aération de base 10 % à 100 %
valeur indicative 40 % à 60 %

**Attention**

Une coupure de la ventilation confort lors de températures extérieures froides entraîne des flux d'air incontrôlés dans les conduits, ce qui peut provoquer des dommages de condensation. Couper la ventilation confort en hiver uniquement lorsque les conduits d'air neuf et d'air rejeté sont fermés hermétiquement !

4 Témoin de fonctionnement (LED)

La LED indique l'état de fonctionnement de l'installation :
pas allumée appareil de ventilation confort hors service
vert..... appareil de ventilation confort en service
vert clignotant fonction « Party »
orange filtre d'amenée ou d'évacuation d'air encrassé
rouge message de défaut

Dans ces instructions, vous trouverez les informations nécessaires pour une utilisation optimale de votre appareil de ventilation confort HomeVent®. Un appareil de ventilation confort dont la maintenance est parfaite vous offre le plus grand confort et vous permet d'économiser de l'argent.

Ouverture des fenêtres

La nuit

Avec une ventilation confort, les fenêtres peuvent rester ouvertes à n'importe quel moment. Toutefois, l'avantage de la récupération de la chaleur est fortement réduit lorsque les fenêtres restent trop longtemps ouvertes à des températures extérieures basses (dormir la fenêtre ouverte par ex.). Pour les périodes avec des températures extérieures très élevées, il est cependant utile de laisser pénétrer la fraîcheur de la nuit en ouvrant les fenêtres et les portes des pièces.

Été

En été, vous n'avez en principe pas besoin de chauffage et donc de récupération de chaleur par votre appareil de ventilation confort HomeVent®. Vous pouvez ouvrir vos portes et fenêtres comme bon vous semble. Mais n'oubliez pas que pollens, insectes et poussières peuvent pénétrer dans votre maison par les portes et les fenêtres ouvertes.

Hiver

Si vous ouvrez les fenêtres en hiver ou pendant les périodes de chauffage, vous perdez alors les avantages que procure votre installation de ventilation confort HomeVent®. De l'énergie précieuse s'échappe par les fenêtres. De l'air frais pénètre en permanence dans vos pièces grâce à votre installation de ventilation confort. Votre appareil de ventilation confort récupère l'humidité contenue dans l'air en plus de la chaleur. L'air neuf, et donc l'air dans vos pièces, contient moins d'humidité en hiver qu'en été. L'humidité présente est récupérée par votre appareil de ventilation confort.

Réglage sur la commande

La commande vous permet d'adapter votre installation de ventilation confort HomeVent® à vos besoins. Vous trouverez une description succincte dans ces instructions. Des instructions d'utilisation détaillées ont été fournies avec votre commande.

Si vous deviez avoir égaré ces instructions, veuillez vous adresser à votre service après-vente Hoval. Vous trouverez les adresses à la dernière page de ces instructions.

Contrôle fonctionnel

Le fonctionnement fiable et sûr de l'appareil de ventilation confort HomeVent® ainsi que l'obtention d'un rendement optimal ne sont garantis que si une maintenance régulière de l'appareil est assurée. Veuillez également contrôler régulièrement les autres composants de votre installation de ventilation confort, tels que l'aspiration d'air neuf, les bouches d'amenée et d'évacuation d'air et la grille de rejet d'air.

Absence

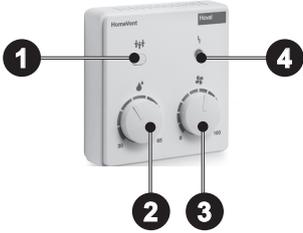
Absence prolongée

Si vous êtes absent pendant une longue période, commutez votre ventilation confort sur une puissance minimale de 15 % et gardez les portes extérieures et les fenêtres fermées.

Absence en hiver

Commutez votre ventilation confort sur une puissance minimale de 15 % et gardez les portes extérieures et les fenêtres fermées. N'éteignez jamais complètement votre installation de ventilation confort en hiver.

Les consignes suivantes peuvent être utilisées comme première aide pour répondre aux situations les plus courantes.

Constatation	Réglage sur la commande
	BG02/ BG02 E
	
Je trouve que l'air est toujours vicié.	Augmenter le débit d'air 3 .
Je trouve que l'air est vicié en ce moment.	Appuyer sur la touche « Party » 1 .
Je souhaite supprimer les odeurs désagréables (odeurs de cigarette, de cigare, par ex.) le plus rapidement possible.	Augmenter temporairement le débit d'air 3 jusqu'à ce que les odeurs disparaissent.
J'ai des invités et souhaite plus d'air frais.	Appuyer sur la touche « Party » 1 .
J'aime que les portes et les fenêtres restent ouvertes en été. Quel réglage dois-je choisir ?	Ne pas changer le réglage.
J'aimerais avoir plus d'air frais la nuit sans avoir à ouvrir les fenêtres.	Augmenter le débit d'air 3 .
Je suis absent régulièrement chaque jour pour plusieurs heures.	Ne pas changer le réglage.
Je suis absent plusieurs heures aujourd'hui dans la journée.	Ne pas changer le réglage.
Je pars en voyage pour une courte période.	Régler le débit d'air 3 sur 10 %.
Je pars en voyage pour une période indéterminée.	Régler le débit d'air 3 sur 10 %.

8 | Caractéristiques techniques

Raccordement pour connecteur RJ 45
Câbles de raccordement CAT5-retouche (8 pôles)

Raccordement électrique

• Tension (DC) 24V

Indice de protection IP 20

Limite d'utilisation

3K3 d'après norme EN 50090-2-2,
pièce d'habitation, bureau

• Plage de température 15...40°C

• Plage d'hygrométrie 5...85% r.F.



Si un défaut apparaît veuillez vous adresser au service après-vente Hoval ou à un installateur formé par la Sté Hoval.

Commande BG02/ BG02 E



Constatation	Appareil de ventilation	Cause	Solution
La LED servant de témoin lumineux ne s'allume pas.	Hors service	L'appareil de ventilation n'est pas branché.	Brancher l'appareil de ventilation.
		L'appareil de ventilation n'est pas mis en marche.	Mettre en marche l'appareil de ventilation.
		Le fusible fin de l'appareil de ventilation est défectueux.	Appeler le service après-vente Hoval.
		Le bouton rotatif du débit d'air est sur 0.	Positionner le bouton rotatif sur l'aération de base souhaitée.
		La commande n'est pas raccordée.	Vérifier que le câble de jonction est bien branché sur la commande et sur l'appareil de ventilation (RJ45).
La LED servant de témoin lumineux est orange.	En service	Les filtres d'amenée ou d'évacuation d'air sont encrassés.	Placer de nouveaux filtres.
		Même défaut avec les nouveaux filtres.	Appeler le service après-vente Hoval.
La LED servant de témoin lumineux est rouge.	Hors service	Signalisation groupée de défaut de l'appareil de ventilation.	Appeler le service après-vente Hoval.

Il s'agit du mode d'exploitation « Party » quand le témoin lumineux clignote comme indiqué ci-après (pas de défaut).

Constatation	Appareil de ventilation	Cause	Solution
La LED servant de témoin lumineux clignote en vert.	En service	L'appareil fonctionne en mode « Party » (débit d'air 100 %). La touche « Party » a été activée.	Appuyer deux secondes sur la touche « Party » pour quitter la fonction « Party ».

Suisse

Hoval SA

General Wille-Strasse 201
CH-8706 Feldmeilen
Téléphone 044 925 61 11
Téléfax 044 923 11 39
info@hoval.ch
www.hoval.ch
www.homevent.com

Suisse Romande

Case postale 225, 1023 Crissier 1
Tél. 0848 848 363, Fax 0848 848 767
crissier@hoval.ch

Bâle

Schneckelerstrasse 9, 4414 Füllinsdorf
Tél. 0848 640 640, Fax 0848 640 641
kc.basel@hoval.ch

Zurich

General Wille-Strasse 201, 8706 Feldmeilen
Tél. 0848 811 930, Fax 0848 811 931
kc.zuerich@hoval.ch

Suisse orientale

Sântisstrasse 2a, 9500 Wil
Tél. 0848 811 920, Fax 0848 811 921
kc.ostschweiz@hoval.ch

Vaduz

Austrasse 70, FL-9490 Vaduz
Tél. 00423 399 28 00, Fax 00423 399 28 01
kc.vaduz@hoval.ch

Ticino

Via Cantonale 34A, 6928 Manno
Tél. 0848 848 969, Fax 091 610 43 61
manno@hoval.ch

Berne

Aemmenmattstrasse 43, 3123 Belp
Tél. 031 818 70 00, Fax 031 818 70 01
kc.bern@hoval.ch

Suisse central

General Wille-Strasse 201, 8706 Feldmeilen
Tél. 0848 811 940, Fax 0848 811 941
kc.zent.schweiz@hoval.ch

Génie Climatique

Case postale 225, 1023 Crissier 1
Tél. 0848 811 950, Fax 0848 811 951
genieclimatique@hoval.ch

France

Hoval SAS

6, rue des Bouleaux
F-67100 Strasbourg
Téléphone 03 88 60 39 52
Téléfax 03 88 60 53 24
www.hoval.fr

Italie

Hoval s.r.l.

Via per Azzano San Paolo, 26/28
I-24050 Grassobbio (BG)
Téléphone +39 035 52 50 69
Téléfax +39 035 52 69.59
www.hoval.it
www.homevent.it

Allemagne

Hoval GmbH

Humboldtstrasse 30
D-85609 Aschheim-Dornach
Téléphone +49 89 92 20 97-0
Téléfax +49 89 92 20 97-77
www.hoval.de
www.homevent.com

Hoval GmbH

Freiherr-vom-Stein-Weg 15
D-72108 Rottenburg/Neckar
Tél. +49 7472 163-23
info.hallenklima@hoval.com
www.hoval.de
www.homevent.com

Autriche

Hoval Gesellschaft mbH

Hovalstrasse 11
A-4614 Marchtrenk
Téléphone +43 50 365 - 0
Téléfax +43 50 365 - 5005
www.hoval.at
www.homevent.com

Royaume Uni

Hoval Ltd.

Northgate
Newark
Nottinghamshire NG24 1JN
Téléphone +44 1636 67 27 11
Téléfax +44 1636 67 35 32
www.hoval.co.uk